

Retravailler-Corref : Lausanne fête ses 20 ans

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[89] (2001)**

Heft 1458

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Politique valaisanne

Les économies d'abord, les crèches ensuite

Une loi qui permettrait d'offrir des services de garde d'enfants adéquats aux familles valaisannes est remise en cause par souci d'économie. Adieu la fierté d'une loi avant-gardiste sous prétexte que les coupures budgétaires sont envisageables nulle part ailleurs ?

ISABELLE DARBELLAY

L'an dernier, le Grand Conseil valaisan votait dans l'enthousiasme la nouvelle Loi en faveur de la jeunesse. Progressiste, elle impose notamment aux communes de déterminer les besoins locaux en matière de garde d'enfants et d'y répondre par des solutions adaptées, le canton prenant en charge 30% des frais.

Depuis lors, le Valais s'est largement targué de cette loi avant-gardiste qui fait l'envie de nombreux cantons dans lesquels les structures de garde sont insuffisantes. Malgré les réticences de certains présidents de communes qui nient encore la nécessité d'offrir aux parents ces structures d'accueil, nombre de communes ont effectué des études de besoin auprès de leur population. Elles commencent ainsi à mettre en place des infrastructures, tant pour la petite enfance que pour les enfants scolarisés. Sans être facile, le mouvement est lancé, et c'est une excellente nouvelle pour les femmes et les familles valaisannes.

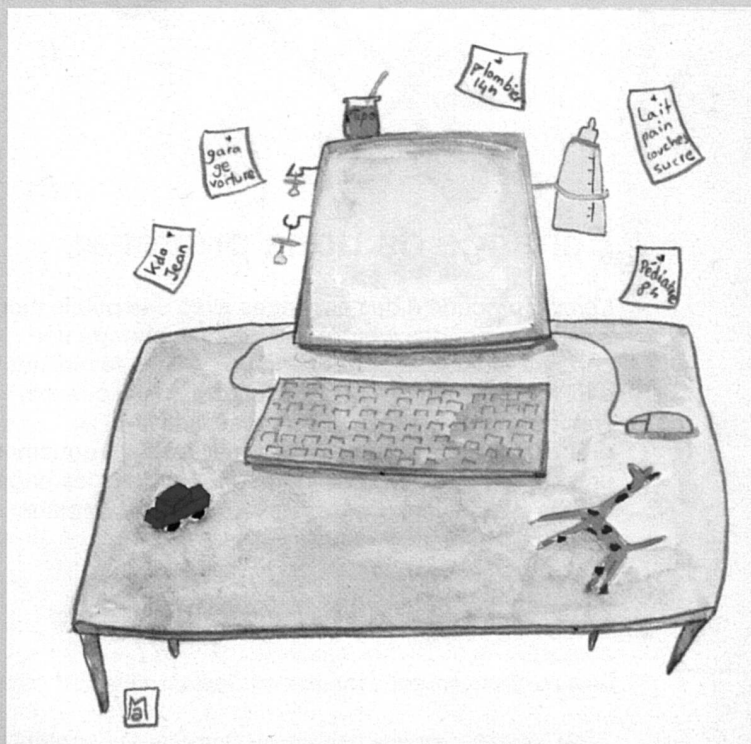
Les choses avancent, même parfois très vite, comme à Fully qui offre des solutions renforcées depuis la rentrée scolaire d'août, après avoir lancé le projet ce printemps seulement. D'autres, comme Ayent, ont su faire preuve d'intelligence et d'efficacité, en regroupant des villages voisins pour organiser des lieux d'accueil communs, dépassant ainsi les traditionnelles querelles de clochers.

Tout irait presque pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles si le budget 2002 ne venait troubler la fête. En effet, récemment refusé par le Grand Conseil, il doit subir des coupes substantielles. Et devinez dans quels domaines sont citées les premières propositions d'économies ? Très soudainement, la toute nouvelle Loi en faveur de la jeunesse ne serait plus si prioritaire. Finalement, les besoins des familles en matière de garde d'enfants ne seraient pas si importants, comme si en une année tous les parents valaisans avaient miraculeusement trouvé une autre solution pour faire garder leurs enfants pendant leur travail.

Economiser sur le dos des femmes ?

Adieu la fierté d'une loi avant-gardiste ! Quand on a besoin d'argent, les femmes sont hélas souvent les premières visées, même s'il est évident que la mise en place de crèches est un facteur de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, en tout cas tant que le partage des tâches n'est qu'une chimère dans la majorité des ménages suisses. Récemment, la crise économique avait servi de prétexte pour repousser l'introduction d'une assurance-maternité, renvoyer les femmes à leurs travaux ménagers ou encore relever l'âge de leur retraite. Rien ne change : les économies continuent à se faire sur le dos des femmes, pourtant déjà bien assez chargées par des doubles journées de travail et des salaires toujours largement inférieurs à ceux de leurs collègues masculins. »

MYRIAM ABOUROUSSE



Retravailler-Corref Lausanne fête ses 20 ans

En 1974, Evelyne Sullerot, crée Retravailler en France afin d'aider les femmes à se réinsérer dans la vie professionnelle. En 1977, la Suisse est le premier pays étranger à s'intéresser à cette méthode, elle est ainsi introduite en 1980 à Lausanne. Au départ, ce sont cinq femmes qui veulent créer une association, cinq pionnières qui aujourd'hui ont constitué une équipe de vingt personnes. Cette formation représente une aide fondamentale pour la réinsertion des femmes dans le monde professionnel, mais aussi, évolution oblige, pour la réinsertion masculine.

Pour toute information :
Conseil en orientation et réinsertion professionnelle
Boulevard de Grancy 12
Tél. 021/617 22 70
Fax 021/617 22 76
Courriel : corref.grancy@jprolink.ch
Site www.corref.ch